

CARTE - MAP
5758 G

LAC HOLMER
QUÉBEC

Levé aéromagnétique effectué par Aéro Photo Inc., entre septembre 1971 et avril 1972

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale

Carte de base provenant de cartes publiées par la Direction des Levés et de la Cartographie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Airborne magnetic survey carried out by Aéro Photo Inc., between September 1971 and April 1972

No correction has been made for regional variation.

Base map from maps published by the Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

ON PEUT OBTENIR DES EXEMPLAIRES DE CETTE CARTE EN S'ADRESSANT À LA DIVISION DES PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES, À QUÉBEC, OU AU DIRECTEUR DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA, À OTTAWA.

COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE PUBLICATIONS DIVISION OF THE QUEBEC DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES, QUEBEC CITY, OR FROM THE DIRECTOR, GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA.

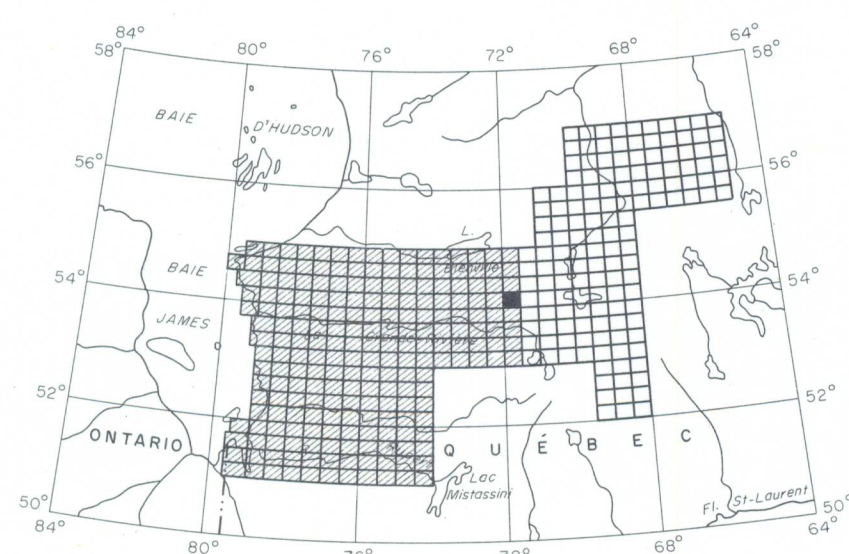
Échelle, 1 mille au pouce $\frac{1}{63,360}$ Scale, 1 inch to 1 mile



LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)

- 500 gammas
- 100 gammas
- 20 gammas
- 10 gammas
- Dépression magnétique
- Magnetic depression
- Lignes de vol
- Flight lines

Altitude du vol: 1000 pieds au-dessus du niveau du sol
Flight altitude: 1000 feet above ground level



LIEU DE LA CARTE
INDEX MAP

PUBLIÉE EN 1974 / PUBLISHED 1974

La présente carte est fondée sur l'enregistrement analogique de données recueillies à l'aide d'un magnétomètre à précession nucléaire dominant l'intensité du champ total avec une précision atteignant 1 gamma. Les vols ont été effectués à l'altitude nominale de 1 000 pieds au-dessus du sol. Les lignes de vol principales sont espacées en moyenne de 1/2 mile tandis que les lignes de contrôle le sont de 17,3 milles. Le tracé des vols a été piqué sur les photographies aériennes, restituées sur le fond planimétrique et finalement converti sous forme numérique sur ruban magnétique.

Une fois vérifiées, compilées et ramennées à un niveau référentiel commun, les données ont été enregistrées sous forme numérique sur ruban magnétique. Les valeurs du champ ont ensuite été interpolées par ordinateur aux nœuds d'une grille dont la maille mesure 0,1 pouce à l'échelle de la carte.

La grille définitive des données ainsi traitées a servi au dessin de contours isogammes par le truchement d'une programmation adaptée au traceur mécanographique de Data Plotting Services Ltd.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale du champ.

Les levés ont été effectués en 1972 par Aéro Photo Inc. qui en a déposé les données à la compilation des données. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des Publications au ministère des Richesses naturelles à Québec, ou à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.

This map is based on in-flight analogue recorded aeromagnetic data obtained with a nuclear precession magnetometer measuring the total magnetic field to a resolution of 1 gamma. Flight altitude was 1 000 feet above ground at 1/2 mile average flight line spacing and control lines were flown at an average spacing of 17.3 miles. Flight path was manually recovered on photographic, transferred to the base map and then digitized.

The data were edited, compiled and levelled manually, then digitized. Gamma values for contouring were interpolated on a square grid 0.1 inch grid spacing at the published map scale by automatic computer processes.

The final data grid was contoured and plotted using the automatic contouring program and digital plotter facilities of Data Plotting Services Ltd.

Airborne survey and compilation by Aéro Photo Inc. Flying took place in 1972.

No correction has been made for regional variation.

Base map from maps published by Surveys and Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources.

Copies of this map may be obtained from the Publications Division of the Quebec Department of Natural Resources, Quebec City, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa.

CARTE - MAP
5758 G
LAC HOLMER
QUÉBEC
23 $\frac{1}{4}$

This map has been reprinted from a scanned version of the original map. Reproduction par numérisation d'une carte sur papier.